



BERNAY
L A V I L L E

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 juillet 2022

Délibération n° 57-2022
Rapporteur : Mickael PEREIRA

Votants pour : 30
Votants contre : 0
Abstentions : 0

L'an deux-mille-vingt-deux, le cinq juillet, à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Marie-Lyne VAGNER, Maire.

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Gérard LEMERCIER, Sara FERAUD, Mickael PEREIRA, Louis CHOAIN, Sabrina BECHET, Guillaume WIENER, Françoise TURMEL, Pascal SÉJOURNÉ, Frédérique PARIS, Hugues CANTEL, Jocelyn COUASNON, Valérie DIOT, Thierry JOSSÉ, Laurence BEATRIX, Françoise ROUTIER, Ulrich SCHLUMBERGER, Pascal GRIHAULT, Pascal DIDTSCH.

Pouvoirs : Pierre BIBET à Marie-Lyne VAGNER, Jérôme VARANGLE à Thierry JOSSE, Laure BONMARTEL à Françoise TURMEL, Chantal HERVIEU à Françoise ROUTIER, Julien LEFEVRE à Gérard LEMERCIER, Sébastien LERAT à Pascal GRIHAULT, Sandrine BOZEC à Pascal GRIHAULT, François VANFLETEREN à Ulrich SCHLUMBERGER, Claire PITETTE à Ulrich SCHLUMBERGER, Simon JARAIE à Pascal DIDTSCH, Antonin PLANCHETTE à Pascal DIDTSCH.

Absent : Camille DAEL, Pierre JALET, Justine REPEL

Date de la convocation : 29 juin 2022

Secrétaire de séance : Mickael PEREIRA

Objet :

**CONVENTION DE FINANCEMENT VILLE – INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE –
PROJET : MOBY A L'ECOLE**

Exposé des motifs :

Le programme « Moby à l'école » a été sélectionné en novembre 2018 par le Ministère de la transition écologique à la suite d'un appel à programme dans le cadre des financements par les certificats d'économie d'énergie.

Ce programme a été créé par une entreprise (ECO CO2) se donnant pour mission l'accélération de la transition écologique et la sensibilisation des citoyens. Il vise à favoriser l'utilisation des modes de déplacements actifs (marche, vélo, trottinette...) aux abords des établissements scolaires.

Une convention cadre entre l'Etat, l'ADEME, les financeurs et l'organisme EcoCO2 qui est lauréat pour le déploiement national du programme « Moby à l'école » a été signé dans ce cadre.

Plusieurs écoles du territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie vont bénéficier du programme « Moby à l'Ecole ». EcoCO2 a désigné comme coordinateur local du programme le CPIE Terre de l'Eure- Pays d'Ouche. L'école élémentaire Jean Moulin située à Bernay est partenaire de ce projet.

L'Intercom Bernay Terres de Normandie s'engage à participer financièrement au programme Moby déployé sur 2 années à hauteur de 4 334 €, correspondant à 75 % du reste à charge.

La Commune s'engage à participer financièrement au programme Moby déployé sur 2 années à hauteur de 1 445 €, correspondant à 25 % du reste à charge.

Il est proposé au Conseil Municipal de valider la convention de financement.

Délibération :

Vu le code général des collectivités.

Vu l'avis favorable de la commission « Education jeunesse et participation citoyenne » en date du 29 juin 2022.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à signer cette convention pour la mise en œuvre du programme Moby à l'école.

Pour copie certifiée conforme